



47^{ème} Assemblée Générale

Procès-verbal du : 12 janvier 2017

Lieu de la séance : Epalinges

Présidence : Mme Hélène Brughera

Participant.e.s : Liste des présences et personnes excusées se trouve en annexe

Procès-verbal : Mme Jocelyne Balet

Prochaine AG : Jeudi 15 juin 2017

Ordre du jour :

- 1 Désignation des délégués
 - 2 Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 21 avril 2016
 - 3 Informations du comité
 - 3.1 Projet EMPL/EMPD régions de santé
 - 3.2 Nouvelle règle SSP d'indemnisation des organes du réseau
 - 4 Finances
 - 4.1 Objectifs 2017
 - 4.2 Prévision au 31.12.16, adoption du budget 2017 et du règlement d'application relatif aux cotisations et contributions 2017
 - 4.3 Désignation de l'organe de contrôle
 - 5 Nouveaux membres associés
 - 5.1 Croix-Rouge vaudoise
 - 5.2 OSAD
 - 5.3 Infirmier.ères indépendant.es
 - 6 Renouvellement du comité
 - 7 Divers et propositions
 - 7.1 Prochaine AG
-

Mme Brughera remercie les membres présents d'avoir répondu à l'invitation et la commune d'Epalinges pour la mise à disposition des locaux et l'apéritif de clôture.

Elle rappelle qu'en 2016, l'AG de juin a été avancée au mois d'avril et celle de novembre déplacée en attente du projet de loi. N'ayant pas encore reçu le projet de loi, nous ne pouvons attendre pour adopter le budget 2017, dès lors, les raisons de cette AG sont purement statutaires.

Elle annonce les personnes excusées, dont certains membres du comité.

1 Désignation des délégués

Les délégués sont désignés de la manière suivante :

Pour le groupe Médecins : Dr Serge Cuttelod
Pour le groupe SAR : Dr Charles Bonsack, CHUV
Pour le groupe EMS : Mme Valérie Binamé, directrice de la Fondation Mont-Calme
Pour le groupe ASAD : M. Serge Marmy, directeur de la FSL
Pour le groupe Commune : Mme Annelise Isaz, municipale de la commune d'Etagnières

2 Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 21 avril 2016

L'ordre du jour proposé ainsi que le PV de l'AG du 21 avril 2016 sont adoptés.





3 Informations du comité

3.1 Projet EMPL/EMPD régions de santé

M. Weiler indique que le comité avait prévu de tenir des séances extraordinaires pour étudier le projet mais qu'à ce jour il n'a toujours pas été reçu. La sagesse consiste donc à attendre les éléments factuels pour se poser les bonnes questions et en débattre. Il est prévu que le bureau exécutif et le comité fassent les travaux préparatoires en vue de discussion/approbation lors d'une AG extraordinaire. D'ores et déjà Il remercie les membres du réseau d'être prêts à y participer et insiste sur le fait qu'il faudra dissocier ce qui appartient au réseau des préoccupations de chaque groupe.

Il tient à remercier l'équipe du bureau pour sa collaboration car il n'est pas simple de faire des projets dans ce contexte. Il félicite la direction et son équipe de cadres qui fait montre d'un positivisme remarquable et concret.

3.2 Nouvelle règle SSP d'indemnisation des organes du réseau

M. Anhorn informe que suite au contrôle du Contrôle cantonal des finances, le SSP a décidé d'uniformiser les règles d'indemnisation des organes des 4 réseaux de santé.

Ainsi, dès 2017, toute participation (bureau, comité, GT) sera rémunérée au tarif de Fr 150.-/1/2 journée ; exceptions pour les médecins praticiens indemnisés à raison de Fr 182.15 /h. et des indépendants à Fr 90.-/h. Cette dernière catégorie a été expressément demandée par le RSRL.

Il ajoute que le calcul des indemnités dues (en fin d'année) se fera sur la base des listes de présences signées à chaque séance.

4 Finances

4.1 Objectifs 2017

M. Anhorn rappelle le travail participatif qui a été fait pour définir les axes de travail du réseau. L'annonce des IRS aux Assises de la santé en mars 2016 a conduit à revoir les ambitions à la baisse (plus de plan stratégique calqué sur le temps des législatives) et à fixer des objectifs concrets et annuels, qui ont été validés par le comité lors de sa séance du 1^{er} décembre 2016. Il ajoute que les incertitudes ne doivent pas avoir de conséquences pour les collaborateurs et les utilisateurs (population âgée, population à risque de déclin fonctionnel).

La mise en consultation du projet de loi instituant des « régions de santé » et abrogeant les lois sur les réseaux (LRS) et l'AVASAD (LAVASAD) est annoncée pour fin janvier 2017 ; ainsi que la consultation de 2 projets de décret, l'un concernant le financement de la période de transition (6 ans) et l'autre la bascule de point d'impôt des communes vers le canton pour raison de gouvernance plus centralisée des ASAD).

Les objectifs 2017 suivent les 3 axes : prestations, gouvernance et communication.

Prestations :

Trois projets liés au BRIO : soit

- Poursuivre le déploiement du projet Amélio, tant à l'hôpital que dans la communauté (introduire le nouveau cahier des charges des IDL, les outils et processus de tri et d'évaluation, mettre en place les équipes dédiées et les accords de collaboration adaptés).
- Développer le i du Brio dans une perspective d'intégration clinique, soit en interface entre les patients et leurs proches d'une part, les fonctions de liaison hospitalière et de coordination communautaire d'autre part. Lancer le projet pilote motiv* (mes options thérapeutiques et instructions vitales).
- Conduire les expériences pilotes d'évaluation interRAI (le Grand Conseil a accepté le décret de la coordination des soins en décembre).

Cinq projets concernent les dispositifs :

- Déployer le dispositif régional Diabète.
- Améliorer la synergie entre les consultations régionales (gériatrie, mémoire, proches).
- Poursuivre le déploiement et l'évaluation du plan de crise conjoint (PCC) en psychiatrie.
- Renforcer le dispositif de soins palliatifs pour répondre aux besoins croissants (obtenu du canton une hausse des subventions).
- Assurer une veille prospective, notamment sur les unités de diagnostic mobiles ou encore la télémédecine.



Gouvernance :

- Finances : optimiser l'engagement des fonds affectés selon les priorités stratégiques.
- Ressources humaines :
 - Développer les axes de formation (ateliers cliniques, évaluation gériatrique, accueil d'étudiants bachelor en soins infirmiers HES, etc.).
 - Appuyer le management de proximité pour un meilleur soutien aux équipes.
 - Améliorer les indicateurs de gestion du personnel (satisfaction, absentéisme, turn-over).
- Instances statutaires : optimiser les séances, améliorer la participation et la représentativité.

Communication :

- Elaborer un plan de communication pour favoriser le bon usage du système de santé régional et renforcer la notoriété et la crédibilité des prestations du RSRL, y compris auprès des membres.
- Diffuser une nouvelle publication scientifique et au moins 4 newsletters aux membres et partenaires.

M. Anhorn ajoute que chaque objectif est décliné en tâches priorisées, détaillées et livrables attendus ; chaque tâche est affectée à un-e (ou plusieurs) responsable-s membre-s de la direction et que l'avancement des tâches fait l'objet d'un monitoring trimestriel.

Mme Brughera met au vote l'acceptation des 15 projets présentés. Ils sont validés à l'unanimité.

4.2 Prévision au 31.12.16, adoption du budget 2017 et du règlement d'application relatif aux cotisations et contributions 2017

M. Anhorn estime que l'exercice de l'adoption du budget est légèrement vain car ses éléments ne sont confirmés par l'Etat qu'au cours du 1^{er} trimestre avec la signature de l'Avenant au contrat de prestations. Néanmoins, il contient des informations intéressantes pour les membres.

Le résultat au 31.12.2016 est positif d'environ Fr 850'000, dû aux postes vacants pendant une partie de l'année. Ce résultat, en partie à disposition du réseau, peut être alloué pour de nouveaux projets.

Le budget 2017 table sur des postes convenablement pourvus et son résultat sera probablement positif mais moindre (environ Fr 100'000). M. Anhorn rappelle que depuis 2014, les consignes budgétaires de l'Etat sont strictes, soit aucune variation (ni augmentation, ni diminution).

Les nouveautés 2017 consistent en :

- Dispositif DiabeL : augmentation de Fr 90'000 (préparation du lancement du dispositif) à Fr 200'000 pour l'expérience pilote, ce montant servira surtout à la distribution d'incitatifs aux professionnels participants à DiabeL pour couvrir les prestations qui ne sont pas facturables aux assurances. Le budget est entièrement couvert par le canton.
- Soins palliatifs : augmentation d'environ Fr 200'000 correspondant à l'augmentation d'effectif de l'équipe mobile, à charge totale du canton.
- Détermination conjointe des niveaux de soins par les patients : co-financement Etat et réserves du réseau à nouveau projet.
- Cellule SI CORES : le RSRL donne le gîte et le couvert à l'équipe qui travaille pour l'entier du canton, il est possible que le canton envisage une augmentation mais le tout est à sa charge et n'aura pas d'incidence sur le budget et les résultats du réseau.

Les estimations au 31.12.16 et le budget 2017 ont été adoptés par le comité. Aucune question n'étant posée, Mme Brughera passe au vote.

L'estimation du bouclage 2016 et le budget 2017 sont acceptés à l'unanimité.

Le règlement d'application relatif aux cotisations et contributions 2017 est un document annuel définissant la participation des membres au financement du réseau. La seule nouveauté en 2017 est que les EPS (établissement psycho-sociaux) sont affiliés dans le groupe EMS et paient la même contribution au réseau (à hauteur du tarif SOHO) mais ne paient pas de contribution au BRIO puisqu'ils font partie de la Centrale cantonale.

Mme Lecocq de l'Association de proches aidants demande si sa cotisation de membre affilié pourrait passer de Fr 200.- (ce que paient les associations) à Fr 50.- (ce que paient les membres individuels) ; en effet son association n'est gérée que par des bénévoles. Il lui est répondu de faire une demande écrite au comité, qui lui répondra.

Aucune question n'étant posée, Mme Brughera passe au vote. Le règlement d'application 2017 est adopté à l'unanimité.



4.3 Désignation de l'organe de contrôle

Mme Brughera rappelle qu'il s'agit d'un contrôle ordinaire et indique que la proposition du comité est de garder BDO comme interlocuteur, elle ajoute que cette entreprise s'occupe des comptes du réseau depuis plusieurs années mais que le collaborateur en charge a changé il y a 2 ans.

Elle passe au vote et la proposition de désigner BDO comme organe de contrôle est acceptée à l'unanimité.

5 Nouveaux membres associés

5.1 Croix-Rouge vaudoise

M. Stéphane Ballaman, co-responsable du secteur social et bénévolat de la Croix-Rouge vaudoise, présente son association : 95 collaborateurs, 600 babysitters, 750 bénévoles, 21'000 membres ; formations (par exemple ateliers pour les proches aidants), intégration sociale, aide et accompagnement des personnes âgées, etc. Pour lui, il est important de travailler en réseau et depuis 2014, il contacte les communes pour renforcer leur visibilité.

5.2 OSAD

Mme Aline Segin indique que son OSAD Accompagnement Santé Bien-Etre (ASBE) est en création, s'occupera de soins à domicile en particulier pour les personnes âgées et les troubles psychiatriques (démence, troubles de l'humeur). Elle sera active sur Lausanne et sa région.

5.3 Infirmier.ères indépendant.es

Mme Marine Kimmeier Jaunin est infirmière clinicienne en diabétologie, ses prestations sont remboursées par la LAMAL sur prescriptions, elle va au domicile mais aussi en EMS, elle fait de l'éducation thérapeutique, suit les changements de traitement (sortie d'hôpital par exemple). Elle est l'une des membres fondateurs de la coopérative Soinsplus. Elle va travailler dans le dispositif DiabeL.

M. Ludovic Volery représente également son épouse **Isabelle Volery** et **Mme Karine Tremblay**, tous fondateurs de la coopérative Soinsplus. Cette dernière offre des soins à domicile par des infirmier.ères indépendant.es et spécialisé.es. Les statuts ont été déposés en janvier. Ils répondent à un numéro unique et ont déjà une cinquantaine de situations pour une prise en charge globale. Ils sont spécialistes et peuvent collaborer avec les CMS dans des situations où leurs compétences sont un plus, Lorsqu'ils prennent une situation à domicile, ils veulent « tout » faire pour ne pas multiplier les intervenants.

Mme Julie Racine est infirmière spécialiste en urologie et est également membre fondateur de Soinsplus, elle s'occupe de situations que les CMS ne peuvent pas prendre en charge partout dans le canton. Les CMS l'ont accueillie favorablement.

Mme Brughera passe au vote : la Croix-Rouge vaudoise, ASBE et les Infirmier.ères indépendant.es, sont acceptés comme membres associés.

6 Renouvellement du comité

Mme Brughera informe que l'AG est compétente pour nommer les membres du comité et son président ainsi que le président de l'association. Elle indique que les élections du comité se font après le renouvellement des autorités communales (qui ont eu lieu au printemps 2016).

Elle rappelle que le Dr Pralong a remplacé M. Baeuchle suite à son départ et occupe le poste ad intérim jusqu'au 1^{er} avril prochain.

Aucune nouvelle proposition n'étant faite, les membres actuels du comité sont réélus par un vote unanime pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2021.

Mme Brughera demande aux représentants des communes de faire suivre les informations et les discussions et passe au vote pour la réélection du président du comité, M. Weiler. Le vote est unanime.

M. Weiler remercie de la confiance témoignée et les membres du comité de poursuivre leur mandat, il propose de réélire Mme Brughera à la présidence de l'association. Cette réélection est approuvée par applaudissements.



7 Divers et propositions

7.1 Prochaine AG

La prochaine AG est fixée au 15 juin 2017, il est très probable qu'une AG extraordinaire ait lieu avant pour discuter de la réponse du réseau – préparée par le comité et le bureau – à la consultation de l'Etat sur le Projet de Loi sur les Régions de Santé (LRSa). Mme Brughera demande à tous les membres d'y être présents.

Mme Beaud propose que les communes se réunissent $\frac{1}{2}$ - $\frac{3}{4}$ d'heure avant cette AG.

M. Anhorn indique que les informations circuleront, avec les liens pour se procurer les documents, dès réception, il ajoute que plusieurs d'entre les membres en seront informés de leur côté. Un travail préparatoire sera fait pour la prise de position du réseau.

M. Weiler précise que la séance de comité préparant cette proposition sera animée par quelqu'un de neutre.

Aucun autre divers ou proposition n'étant demandé, Mme Brughera passe la parole de conclusion à M. Jolliet, municipal à Epalinges.

M. Jolliet décrit sa commune de 9'500 habitants, en pleine croissance avec l'arrivée de familles, l'extension du bâtiment scolaire et le développement de places d'accueil parascolaire et de garderie. En ce qui concerne la population vieillissante, des démarches de quartier solidaire sont prises en main par Pro Senectute, la construction d'une vingtaine de logements protégés est prévue pour fin 2018 et 40 appartements protégés sont en projet derrière l'EMS La Girarde. Il conclut en précisant que la commune offre beaucoup d'emplois dans le domaine social (EMS, CTR, EMS...) et invite les participants à l'apéritif de clôture.


Hélène Brughera
Présidente

Jocelyne Balet
Secrétaire Communication-direction



LISTE DES PARTICIPANTS (selon listes signées)

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité
ASAD	Guex-Jeanprêtre Anne	APROMAD - CMS Epalinges	Epalinges
	Etienne Monique	APROMAD - CMS Oron	Oron
	Bres-Bigey Isabelle	APROMAD - Direction	Le Mont
	Marmy Serge	Fondation Soins Lausanne	Lausanne
Associé	K!uhni Cathy	Assoc. Alzheimer, section VD	Lausanne
	Gachet Lydia, Russ Olivier	Spitex pour la ville et la campagne	Lausanne
	Waltraut Lecocq	Assoc. De proches aidants	Vullierens
	Frain Johann	La boîte ô services	Aubonne
	Laurens Sandrine	Permed SA	Lausanne
Communes	District de Lavaux-Oron	Dupertuis Chantal	Belmont
		Conne Laurent	Essertes
		Prete Muriel	Jorat-Mézières
		Bays Christian	Oron
	District de Lausanne	Jolliet Pierre	Epalinges
		Perrin Claudia	Romanel
	District Ouest lausannois	Beaud Michelle	Crissier
		Manzini Pascale	Ecublens
		Clerc Karine	Prilly
	District de Broye-Vully	Balissat Christophe	Corcelles-le-Jorat
	District du Gros-de-Vaud	Chevalley Stéphane	Bercher
		Lopes Sarah	Essertines-sur-Yverdon
		Isaaz Annelise	Etagnières
		Freymond Sabine	Fey
		Witzig Pierre-Alain	Froideville
		Millioud Jean-Pierre	Goumoens
		Gay-Crosier Thierry	Montilliez
		Tille Dominiuqe	Oulens-sous-Echallens
		Frutschi Patrick	Poliez-Pittet
		Subilia Brigitte	Rueyres
	Golaz Nathalie	Vuarrens	
	Berthoud Olivier	Vufflens-la-Ville	
EMS	Beguin Yannick, Addor Denis	Chantemerle (EMS)	La Conversion
		Grand-Vennes (Résidence)	Lausanne
		Odysse (EMS)	La Conversion
	Kunz Sonia	Clair-Soleil (EMS)	Ecublens
		Recordon (EMS)	Lausanne
	Boscacci Caroline	Flon (EMS Le)	Oron
		Girarde (Résidence La)	Epalinges
	Matt François	Home (EMS Le)	Pully
		Pins (EMS Les)	Lausanne
	Velo Nicole	Lavigny, Site de Plein Soleil	Lausanne
Binamé Valérie	Mont-Calme (Fondation)	Lausanne	
Gafner Véronique	Orme (Fondation de l')	Lausanne	
Weiler Christian	Primeroche (Fondation)	Lausanne	
Invité	---		
Médecins	Bonard Marc		Lausanne
	CuttelodSerge		Pully
Soins aigus	Bonsack Charles	CHUV	Lausanne
	Kunz Sonia	Hôpital ophtalmique	Lausanne
	Pralong Gérard	Hôpital de Lavaux	Cully



LISTE DES EXCUSES

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité
ASAD	Brutto Koller Tiziana	APREMADOL	Renens
	Magnin Marie-Jo	READOM /APROMAD	Le Mont
	Chappuis Rachel	CMS Montelly /FSL	Lausanne
	Uffer Filip	Représentant au Comité	Lausanne
Associé	Althaus Patrick	Physiothérapeute expert	Bottens
	Brauen Ruth	Repr. Sage-femme	Lausanne
	Chatelain Jean-Claude	Clinique Cécil	Lausanne
	Decollogny Anne	Pharmacie 24	Lausanne
	Lo Russo Alexandre	Pharmacie du Galicien	Lausanne
Communes	District Lavaux-Oron	Wyss Cossy Dominique	Chexbres
		Audino Suzanne	Forel (Lavaux)
		Glauser Claire	Lutry
		Martin Arielle	Paudex
		Municipalité	Pully
		Municipalité	Rivaz
		Municipalité	Savigny
		Muhlethaler Mariane	St-Saphorin
	District Gros-de-Vaud	von Känel Miranda Corinne	Assens
		Weber Jean-Marc	Bournens
		Bonzon Evelyne	Penthéréaz
		Favre Sandrine	St-Barthélemy
	District Lausanne	Tosato Oscar	Lausanne
	District Broye-Vully		
	District Ouest-lausannois	Perrudet Suzanne	Villars-Ste-Croix
EMS	Fonjallaz Christian	Baumettes	Renens
	Rémy Pierre-Yves	Bois-Gentil	Lausanne
	Stuby Claude-Alain	Clémence	Lausanne
	Goumaz Pierre-André	Faverge	Oron-la-Ville
	Gay Carol	Marronnier	Lutry
	Gafner Véronique	Orme	Lausanne
	Laub Jean-Marc	Paix du Soir	Le Mont
	Ethnoz Pierre	Rozavère	Lausanne
Médecins	Corbaz Pierre		Lausanne
Soins aigus	Büla Christophe	CUTR Sylvana	Epalinges
Invités	Rosat Alain	PMU	Lausanne
	Hirt Pierre	SSP	Lausanne
	Wasserfallen Jean-Blaise	CHUV	Lausanne
Adhésion	Tremblay Roggen Karine	représentée par M. Ludovic Volery	